

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
 Lausanne
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
 Suisse, 4 fr. par an; autres
 pays, 6 fr. par an.
 10 centimes le numéro.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue pour la défense de l'Humanité fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation.

Compte de chèques postaux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts de la Ligue et de numéros spécimens de tous ses organes. S'adresser au secrétariat, Lausanne, 3 Jumelles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Aug. FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, anc. prés. du Conseil communal de Lausanne ; D^r Tschumi, président du gouvernement bernois ; D^r Moser, conseiller d'Etat, Berne ; D^r R. Broda ; A. Sessler (Berne), D^r A. Huber (Bâle), anc. présidents de tribunaux ; D^r A. de Quervain, professeur à l'Université de Zurich ; F. Ruedi, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. Rapin, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ; M^{me} Vuadens-Calmus, Vevey ; M^{me} Waldhardt-Bertsch, Berne ; E. Peytrequin, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; H. Hodler, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : Jean Longuet, député de la Seine ; Lucien Le Foyer, anc. député de la Seine ; Gustave Hubbard, anc. député de Seine-et-Oise ; Ramsay MacDonald, de la Chambre des Communes ; Lino Ferriani, procureur-général honoraire, Côme ; W. Förster, président du Bureau International des poids et mesures ; Dr. N. af Ursin, anc. vice-président de la Diète finlandaise ; Sir Robert Stout, anc. premier ministre de la Nouvelle-Zélande, etc.

Président de la Ligue : D^r R. Broda, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

Les pacifistes et la guerre

II

Sous peine de tomber dans une injuste généralisation, il convient de reconnaître que dans tous les pays belligérants des pacifistes se sont trouvés qui ont compris les grands devoirs que la situation leur imposait. En Angleterre, notamment, la campagne contre la guerre a été menée avec beaucoup d'énergie. Le problème des responsabilités immédiates et lointaines y a été impartialement étudié dans toute son ampleur, et les pacifistes de ce pays, du moins nombre d'entre eux, n'ont pas hésité à dénoncer les fautes de leur propre gouvernement alors que les pacifistes des autres pays en guerre s'efforçaient au contraire de les dissimuler. Le mouvement de l'*Union of democratic Control* a exercé une influence certaine sur l'opinion publique. A signaler également l'intervention fréquente, dans le sein du Parlement, des députés d'opinions pacifistes qui n'ont pas craint de proclamer la vérité à la face du pays, tandis qu'ailleurs les politiciens connus par leur participation au mouvement pacifiste et aux œuvres de rapprochement international s'empressaient de faire acte d'adhésion aux idées belliqueuses.

Les pacifistes de France et d'Allemagne n'ont pas suivi le courageux exemple de leurs coreligionnaires anglais. Ce n'est pas à dire que dans les deux pays la thèse gouvernementale n'ait point soulevé de protestations, mais on est bien obligé de constater que les protestataires se rencontrent moins dans les rangs pacifistes que dans les rangs des minorités socialistes. D'une manière générale, les dirigeants du pacifisme organisé en France et en Allemagne ont observé la même discipline patriotique : ne susciter aucun obstacle au gouvernement dans l'accomplissement de sa tâche, ne se livrer à aucune agitation qui pût entamer le moral de la population, consacrer tout leur effort aux œuvres de défense nationale. Irréprochable au point de vue nationaliste, ce programme n'a aucun sens au point de vue pacifiste ; cela n'empêche point que les pacifistes ne se félicitent de leur attitude présente qu'ils trouvent très digne et très noble. Ils semblent dire à ceux qui jadis mettaient en doute la pureté de leur patriotisme : « Voyez combien vous aviez tort de douter. Nous sommes d'aussi bons patriotes que vous et, au jour du péril, nous savons aussi payer de notre personne. » Et, en effet, les pacifistes ont fait si bien que leur pacifisme ne se distingue en rien du bellicisme de ceux qu'ils étaient auparavant censés combattre. L'opportunisme a conduit les pacifistes à tirer gloire des sacrifices qu'ils font pour les idées de leurs adversaires.

Envisageons maintenant séparément le cas des pacifistes allemands et des pacifistes français.

Si les premiers se sont efforcés en quelques occasions de réagir avec circonspection contre certaines aberrations particulièrement grossières du chauvinisme allemand, s'ils se sont montrés en général

hostiles à une politique de conquêtes et d'annexions, ils ont en revanche, à quelques exceptions individuelles près, admis le point de vue gouvernemental sur les origines de la guerre ou, au moins, agi comme s'ils l'admettaient sans réserve.

Le principal coupable c'est l'Angleterre qui a patiemment tissé autour de l'Allemagne un réseau d'alliances afin de l'isoler sur le continent et de mettre un terme à son redoutable développement économique. Puis, c'est la France dominée par l'esprit de revanche, refusant constamment la main que l'Allemagne lui tend, s'obstinant à ne pas reconnaître le fait accompli de 1871, et enfin la Russie qui menace sans cesse la paix européenne par ses intrigues balkaniques et ses menées panslavistes. Sans doute ces affirmations renferment une part de vérité, mais une vérité toute fragmentaire. La recherche de la vérité intégrale exigerait que l'on examinât si l'encerclement dont l'Allemagne se prétend victime n'a pas lui-même son origine dans l'existence d'une Triple-Alliance toute-puissante à laquelle on a prétendu faire contre-poids, et s'il n'y a pas dans la politique anglaise moins la volonté de nuire délibérément à l'Allemagne qu'un enchaînement de nécessités inhérentes au système d'équilibre. L'attitude irréconciliable de la France n'a-t-elle pas son point de départ dans l'annexion de l'Alsace-Lorraine opérée contre la volonté des intéressés et dans la politique oppressive poursuivie par le gouvernement allemand à l'égard de cette province ? L'immixtion de la Russie dans les affaires balkaniques n'est-elle pas analogue dans son principe à celle de l'Autriche-Hongrie ? Ainsi, chaque affirmation renferme sa propre réfutation ; toute question a deux faces. Les nationalistes s'obstinent à n'en considérer qu'une seule ; ils sont ainsi dans la logique de leurs convictions. Mais les pacifistes, qui n'ont pas ou plutôt qui ne devraient pas avoir le même critérium, sont obligés par la logique de leurs principes de considérer les deux faces des problèmes de la politique internationale, ce qui en pratique aboutit à mettre en lumière tous les faits, tous les éléments, tous les motifs, dont pour les besoins de la cause les nationalistes ne veulent tenir aucun compte alors que dans le pays adverse ils sont déterminants. Ainsi, il n'appartenait pas aux pacifistes allemands de dénoncer la politique anglaise ; ils devaient au contraire l'expliquer, en faire saisir les causes et la rattacher, non à une perversité particulière du peuple anglais, mais à un système vicieux au maintien duquel tous les pays ont leur part de responsabilité, de même que la tâche des pacifistes français n'était pas de vitupérer sans cesse contre l'impérialisme allemand, mais de faire comprendre le point de vue de leur adversaire et de montrer par quoi leur propre gouvernement avait, lui aussi, prêté à la critique. Cela n'est évidemment pas aussi facile que d'enfoncer des portes ouvertes, c'est-à-dire d'accuser l'Angleterre en Allemagne et l'Allemagne en France, mais cela seul est dans la logique de l'idée pacifiste.

Les pacifistes allemands ne font, pour la plu-

part, aucune difficulté d'admettre la thèse simpliste de leur gouvernement sur la responsabilité exclusive des puissances ennemies¹⁾. Ils n'ont pas non plus élevé de sérieuses critiques en ce qui concerne la politique des dirigeants allemands durant la crise qui détermina la guerre, bien que la conduite des gouvernants de Berlin et de Vienne, durant cette période troublée, ait été des plus équivoques. Ils n'ont pas élevé la protestation qu'il convenait de faire lorsque l'Autriche a présenté à la Serbie l'ultimatum que l'on sait, se bornant à souhaiter que la guerre demeurât localisée, ce qui équivalait à un triomphe de la politique austro-allemande et à l'écrasement de la Serbie, solution à la vérité peu conforme à la doctrine pacifiste. Ils n'ont pas davantage protesté contre la violation de la neutralité belge, l'attentat le plus caractérisé contre le droit international qui ait été commis depuis longtemps. Il est difficile d'expliquer ce silence autrement que par l'intention arrêtée de ne faire aucune opposition au gouvernement, à moins cependant que les pacifistes allemands ne poussent la candeur jusqu'à ajouter foi aux pauvres justifications des dirigeants de Berlin, ce qui serait plus regrettable encore. Enfin, sans admettre comme vérités démontrées toutes les accusations dont les Allemands ont été l'objet en ce qui concerne plus spécialement la conduite de la guerre, il demeure acquis que des actes de cruauté qui ne se justifient point par les nécessités de la guerre ont été commis. On peut les expliquer, mais cela n'exclut pas la protestation qui vise à en éviter la répétition. Loin de se dresser en accusateurs, les pacifistes allemands ont jugé plus simple de les nier ou bien d'affirmer, sans en fournir la preuve, que l'ennemi agissait de même.

Sans doute, dans tous les cas cités, il y a bien eu quelques critiques, quelques protestations, souvent enveloppées de réticences, mais il était du devoir de tous les pacifistes, et non seulement d'une poignée d'individus isolés, d'élever la voix contre la politique de leur gouvernement. Ils ont préféré servir la cause allemande plutôt que celle de la vérité et de l'humanité. Ils ne se sont souvenus du pacifisme que dans la mesure où celui-ci favorisait l'intérêt allemand.

Les mêmes pacifistes s'imaginent probablement que, quoi qu'il en soit du passé, leurs tendances gouvernementales actuelles sont justifiées en raison de l'accueil que les puissances de l'Entente ont fait aux propositions de paix des empires centraux. Mais si ces propositions n'ont pas abouti, n'est-ce pas en partie parce que le gouvernement allemand a commis une série de fautes qui ont

¹⁾ Il est juste de reconnaître que les pacifistes allemands réfugiés en Suisse ont été beaucoup moins respectueux de la politique gouvernementale. A signaler notamment comme étant demeurée fidèle aux principes du pacifisme, la revue *Die Friedenswarte* publiée à Zurich par le D^r A. Fried. — D'autre part, le *Cœnobium* publié à Milan et à Lugano par E. Bignani, et la revue *Demain*, publiée à Genève par Henri Guilbeaux, ont vaillamment défendu la cause du pacifisme radical, le premier auprès du public italien, le second auprès du public de langue française.

contribué à élargir encore le fossé qui sépare l'Allemagne des autres peuples ? Et, dès lors, les pacifistes allemands, au lieu d'adresser un blâme aux dirigeants de l'Entente et de répandre des pleurs sur le sort des peuples ennemis, ne feraient-ils pas œuvre plus utile en luttant contre les institutions et contre les hommes qui font de l'Allemagne l'objet de la suspicion universelle ?

On retiendra sans doute à l'actif des pacifistes de nombreuses protestations antiannexionnistes. Ne méconnaissons pas le peu qui a été fait. Cependant, si l'on prend connaissance de ces protestations, on ne peut s'empêcher de constater que dans la plupart des cas les pacifistes s'opposent aux annexions pour des raisons purement allemandes, donc nationalistes. Le pacifiste qui réprovoque l'annexion de la Belgique parce qu'il estime cette opération contraire aux véritables intérêts allemands ne se distingue pas, dans le choix du critérium, de l'annexionniste qui croit que l'intérêt allemand exige une politique d'annexions. On trouve d'ailleurs des pacifistes qui réprovoquent des annexions à l'ouest, mais qui ne feraient pas de difficultés d'en admettre à l'est. Celui qui considère toutes choses d'après le seul intérêt national demeure essentiellement un nationaliste, même s'il est hostile à un accroissement de territoire. L'antiannexionnisme du pacifisme radical ne peut avoir d'autre fondement que le respect du principe du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes, pierre d'angle de l'ordre international futur. Les pacifistes allemands l'admettent-ils sans réserve ?

L'attitude des pacifistes français, pas plus que celle de leurs collègues allemands, n'a été conforme aux véritables principes du pacifisme. On ne saurait cependant accuser les premiers d'avoir renié ou même simplement oublié le pacifisme. Bien au contraire, ils l'invoquent sans cesse et s'en réclament même sur le champ de bataille. Tandis que les pacifistes allemands s'accommoderaient d'une paix transactionnelle et immédiate, les pacifistes français, eux, exigent que la guerre soit poursuivie jusqu'à la victoire complète des Alliés, et cela dans l'intérêt du pacifisme. En un mot, si l'on devait en croire ce qu'écrivent les grands pontifes du mouvement, les pacifistes français sont bellicistes par amour de la paix. C'est que pour eux la victoire de la France et de ses Alliés sera en même temps la victoire des idées pacifistes. Donc, jusqu'au bout...

Cette attitude paradoxale découle d'un raisonnement simpliste : La France, disent les pacifistes, ne voulait pas la guerre ; elle a toujours consenti à de grands sacrifices pour assurer le maintien de la paix et durant la crise elle a, jusqu'à la dernière heure, fait tout ce qui était compatible avec sa dignité pour écarter le péril qui menaçait l'Europe. Cette ardente volonté de paix s'est heurtée à l'impérieuse volonté de guerre d'une Allemagne hantée par le désir d'imposer sa domination au monde. La France est victime d'une odieuse agression, préparée depuis longtemps. Devant l'envahisseur, les pacifistes avaient pour devoir de se donner corps et âme à la défense nationale. En luttant pour la France, dont les intentions sont pures et dont la cause est sacrée, ils luttent en même temps pour le triomphe du Droit, de la Justice, de la Civilisation.

Les pacifistes qui raisonnent ainsi ont la mémoire courte. Ils oublient que cette France résolument pacifique, désenchantée des rêves impérialistes, inféodée aux idées pacifistes, a, depuis 1870, conquis un domaine colonial infiniment plus vaste que celui de l'Allemagne, dénoncée comme la seule puissance impérialiste et militariste de l'époque ; ils oublient qu'ils se sont élevés eux-mêmes contre la politique dite de pénétration pacifique poursuivie par la France au Maroc avec le dessein arrêté de mettre la main sur ce pays dont l'Europe avait reconnu l'indépendance et la souveraineté (on sait qu'il n'y a qu'en Allemagne où les traités sont des chiffres de papier) ; ils oublient encore que cette même France a lié partie avec la Russie, puis avec l'Angleterre, en opposition à la Triple-Alliance, et qu'elle s'est ainsi engagée dans le système

européen des alliances avec tous les risques qui en découlent ; ils oublient enfin que la diplomatie secrète a régné et règne encore en France autant que partout ailleurs, malgré l'étiquette démocratique des institutions. On ne saurait davantage parler « d'odieuse agression » sans travestir les faits. Quand bien même l'Allemagne n'aurait pas d'emblée déclaré la guerre à la France, pour des raisons militaires, c'est cette dernière puissance qui, pour remplir ses engagements envers la Russie, aurait été dans l'obligation de prendre les armes contre l'Allemagne. Interrogé quelques jours avant la déclaration de guerre sur l'attitude de son pays en cas de conflit, le représentant du gouvernement français répondait que la France agirait d'après ses intérêts. C'est là un pacifisme très conditionnel. Certes, la France n'a pas délibérément voulu la guerre, mais au cours des années qui précéderent la crise, sa politique ne fut pas plus pacifique que celle des autres grandes puissances. Tout en portant ses forces militaires au plus haut degré de développement, elle n'a pas cessé de s'adonner à une politique coloniale très active et, partant, fort dangereuse pour la paix mondiale. Son pacifisme est demeuré dans le domaine des mots et des formules ; il ne s'est pas traduit par des actes. Les pacifistes sont donc malvenus de prétendre maintenant que la France n'a rien à se reprocher. Il suffirait pour les confondre de remettre sous leurs yeux ce qu'ils ont précédemment écrit.

Les pacifistes français ont complètement failli à la tâche d'éclairer leurs compatriotes sur les causes profondes, sur les aspects multiples du conflit ; le peu qui a été fait dans cet ordre d'idées est l'œuvre de personnes le plus souvent étrangères au pacifisme. Les pacifistes se bornent à dénoncer le militarisme et l'impérialisme allemand dans une phraséologie aussi pompeuse que vide, ils invoquent sans cesse le Droit et la Justice comme si ces notions avaient une valeur absolue et universelle. Et, tout en opposant le Droit à la Force comme deux entités absolument distinctes, l'une représentant le bien, l'autre le mal, ils ne manquent pas d'appeler la Force au secours de ce qu'ils appellent, eux, le Droit, mais qui n'est en réalité qu'une conception particulière du droit. En présentant la guerre actuelle — dont les origines ne sont ni plus ni moins nobles que celles des guerres antérieures — comme la guerre du Droit, les pacifistes français raisonnent avec la logique des mystiques abusés par les mots et les formules.

La réaction contre l'œuvre de haine et de diffamation poursuivie par les journalistes, les littérateurs et autres « intellectuels » n'a pas été favorisée de la collaboration des pacifistes français. Ceux-ci se sont, au contraire, pour la plupart, distingués par une servilité sans égale à l'égard de la manière de penser du jour et par une germanophobie qui confine à la démence pure. Ces pacifistes, empressés à stigmatiser le ridicule manifeste des intellectuels allemands, se sont bien gardés de rechercher et de blâmer avec la même indépendance d'esprit les tout aussi ridicules manifestations des académiciens et intellectuels français qui, durant cette guerre, à quelques rares exceptions individuelles près, se sont montrés à la hauteur de l'inculture de leurs collègues d'outre-Rhin. Mettre en pleine lumière tous les torts de l'adversaire, laisser dans l'ombre ceux de leurs propres compatriotes, tel a été le constant souci des pacifistes français, ardents défenseurs de l'union sacrée à laquelle ils sacrifient tout, à commencer par le pacifisme.

On fera peut-être observer que devant les actes contraires au droit des gens — selon l'expression consacrée — commis par l'ennemi, il était du devoir des pacifistes de protester en tant que pacifistes. Il est vrai, mais le fait de la protestation n'aurait pas dû les empêcher de satisfaire aux lois de l'équité. En présence des atrocités que l'on reproche aux armées allemandes, il leur appartenait, non de céder au courant qui porte les foules à généraliser, mais de lui résister, d'abord en soumettant les faits incriminés à une enquête sérieuse, ce qui eut permis de faire justice d'accusations gratuites, puis en expliquant ceux qui auraient été

bien constatés moins par une perversité spéciale de la race allemande que par la guerre elle-même, qui équivaut à une subversion de la morale. Ce qui le prouve, c'est que sans remonter bien loin on retrouverait aisément dans l'histoire de France, notamment lors des époques révolutionnaires, des guerres napoléoniennes et des expéditions coloniales, des actes qui offrent une frappante ressemblance avec ceux que l'on stigmatise si véhémentement, et dont il serait cependant injuste de faire retomber la responsabilité sur le peuple français que nous savons paisible et humain en temps normal. Il eut été opportun de le rappeler. Nos pacifistes patriotes s'en sont bien gardés. Leur passivité a ainsi favorisé le développement des haines nationales. Fort heureusement, bien des humbles combattants réagissent par leurs propos contre l'état d'esprit créé par la presse et la littérature. C'est ce qui autorise encore quelque espoir pour l'avenir.

Nous avons parlé des pacifistes de France et d'Allemagne ; mais, si l'on devait décerner une palme à ceux qui ont agi en plus complète contradiction avec les principes du pacifisme, elle reviendrait en toute équité aux pacifistes de la Suisse romande*). Ce qui aggrave le cas de ces derniers, c'est que, ressortissants d'un pays neutre, ils avaient la possibilité de juger les événements en se plaçant à un point de vue humain sans se heurter aux obstacles que rencontrent les pacifistes qui tentent de réagir dans les pays en guerre ; ils n'avaient pas, en outre, l'excuse d'appartenir à une nation envahie, ni celle d'être privés d'importants éléments d'information. Cependant, loin de rechercher la vérité et de travailler à rétablir l'union entre les pacifistes des deux groupes belligérants, ils ont préféré épouser sans discernement et avec un rare esprit d'intolérance le point de vue des pacifistes français, si bien que ces derniers, par comparaison, paraissent encore infiniment plus modérés. Le jusqu'aboutisme n'a pas de plus fervents défenseurs que les pacifistes de la Suisse romande. Il n'en a heureusement pas été de même dans la Suisse allemande, dans les pays scandinaves et surtout en Hollande. C'est de ce dernier pays qu'au milieu du désarroi des débuts de la guerre est parti le premier appel en faveur de la reprise de l'action pacifiste. Ce que les pacifistes de Hollande ont tenté de faire, malgré l'opposition déclarée ou sournoise des pacifistes patriotes, leur assure la reconnaissance de tous ceux qui entendent demeurer fidèles à leurs convictions. Mais, de grâce, que le néo-pacifisme de La Haye se garde de sacrifier de nouveau aux erreurs du pacifisme d'avant-guerre ! Criminel qui songerait encore à galvaniser ce cadavre décharné et anémique !

Car, en définitive, tout est là. Ce ne sont pas seulement les hommes qui sont responsables de la crise où se débat le pacifisme, mais surtout les méthodes. L'erreur a été trop générale pour qu'on puisse l'imputer à des défaillances individuelles. Le pacifisme opportuniste et gouvernemental d'hier devait logiquement, en temps de crise, ramener les pacifistes sous la bannière nationaliste. Saurons-nous maintenant comprendre les leçons du présent ou bien allons-nous, par inertie, retomber dans les mêmes errements ? L'heure n'est-elle pas venue d'abandonner les anciennes méthodes et les formules surannées du pacifisme des érudits, des universitaires et des juristes *) ? Les événements ne marquent-ils pas en traits de feu la nécessité d'un pacifisme radical, agressif, populaire, voué avant tout aux œuvres de propagande, d'éducation, d'organisation des masses ? — Si, comme tout porte à le croire, ceux qui ont jusqu'ici prétendu diriger ses destinées ne le comprennent pas, l'espoir demeure cependant que des rangs de la grande foule qui souffre de la guerre et qui au contact de la fulgurante réalité apprend à balbutier les éléments d'une vérité nouvelle, surgiront les artisans de la grande transformation qui s'impose.

H. HODLER.

*) Voir les réserves que nous avons dû formuler au début de l'article, dans le numéro du 4 avril.

Note de la Rédaction.

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.